



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Saint-Liguair

Mardi 30 janvier 2018 – 20h



Service Proximité et Relations aux citoyens
Rédaction : FB

Personnes présentes :

Co-Présidents : Guillaume JUIN (co-président élu du Conseil de quartier) et Michel NICOLLE (co-président habitant)

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Jean-Luc DELAGARDE et Dominique SIX (Adjoints au Maire).

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (service Proximité et Relations aux Citoyens).

Membres : Paul AIMON, Jérôme AVOINE, Annette BROTHIER, Yohan BROTHIER, Patrick FAZILLEAU, Florence GUILBOT, Franck GUILLOTEAU, Franck PICARD, Marylène POUPARD, Mario SAN MARTIN ZBINDEN, François VANEL, Patrick VEILLON.

Excusés : Floriane BOURREAU, Catherine CAILLEAUD, Philippe FUCHS, James MEUNIER.

Public : 7 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Préambule – hommages
2. Cadre de vie – réflexions en cours et projets à venir
3. Questions et informations diverses.

1. Préambule et hommages

Monsieur Guillaume JUIN, co-président élu au Conseil Municipal du Conseil de Quartier accueille les conseillers de quartier et les habitants présents.

M. JUIN transmet la parole à M. NICOLLE pour faire un hommage à deux défunts du quartier.

Hommage à M. Jean-Baptiste ROUSSEAU, né le 7 juillet 1928 – décédé le 24 décembre 2017 – ancien propriétaire des usines Rousseau de Saint-Liguair.

Cet hommage permet de rappeler l'engagement de M. ROUSSEAU pour le quartier et notamment l'implication de sa famille dans la création du club l'Olympique Léodgarien. La famille ROUSSEAU avait pour habitude de féliciter le club pour lors des bons résultats par la remise d'un chèque annuel de soutien au club.

Ainsi que son implication en tant que conseiller de quartier 2002-2005, il avait permis l'organisation d'une visite guidée des usines. Puis, il a fourni en 2013 une collection de photos qui a pu alimenter les expositions Fabriqués à Niort, exposition qui illustre le savoir-faire du chamoisage des peaux.

Hommage à M. Marcel GADIOU, survenu à l'âge de 83 ans.

Cet homme a lui aussi été une figure populaire du quartier notamment pour son engagement pendant plus de 30 ans au sein du club de l'Olympique Léodgarien dont il a été un des pionniers lors de sa création.

2. Cadre de vie – réflexions en cours et projets à venir

2.1 Création d'un espace intergénérationnel :

M. JUIN fait part de sa volonté que ce projet avance concrètement. La réflexion du conseil de quartier sur ce projet est connue depuis plusieurs années et répond à l'absence totale d'aire de jeux sur le quartier de Saint-Liguaire.

Lors d'une rencontre entre M. JUIN et Monsieur le Maire, la volonté a été confirmée de rester sur une gestion des aires de jeux de la ville à moyens constants donc de conserver le même nombre d'aire de jeux (ce qui implique que toute création nécessite une suppression sur la ville).

Deux quartiers ont été définis comme prioritaires pour créer de nouveaux espaces ludiques : Saint-Liguaire et Cholette/Surimeau. Des aires de jeux vieillissantes sont déjà identifiées sur d'autres secteurs de la ville.

Une enquête en ligne à l'échelle de la ville sera prochainement accessible afin de recenser les usages des Niortais des espaces ludiques et aires de jeux existantes

Les élus confirment aux conseillers de quartier que Saint-Liguaire aura son aire de jeux.

Les conseillers demandent quelles seront les crédits utilisés pour ce type de projet.

Mme HOLTZ rappelle que les crédits de quartier sont des crédits mutualisés.

Les membres de la commission cadre de vie présentent leur réflexion pour la création d'un espace intergénérationnel dans le centre du quartier sur les parcelles jouxtant la salle des fêtes. Ils envisagent de créer un/des espace(s) ludique(s) qui permettront d'en faire un lieu de rencontre. Actuellement, il n'y a plus vraiment de lieu de rencontre et de centralité à Saint-Liguaire depuis la fermeture de la maison de quartier. Ce futur espace pourrait être composé : d'un terrain de pétanque, d'un terrain multisport, d'une aire de jeux, de machines de sports, d'une promenade déambulatoire

L'objectif de ce projet serait de redynamiser le « bourg » en facilitant les rencontres entre les générations et la création de liens entre chacun.

Un conseiller de quartier rappelle qu'au-delà du projet d'aménagement des espaces extérieurs, il y a une nécessité de réhabiliter la salle des fêtes qui se situe à proximité immédiate du terrain envisagé par les conseillers de quartier pour l'implantation de l'aire de jeux. Il trouverait intéressant que tout l'espace libre entre la salle des fêtes et la ferme de M. Mathé soit aménagé.

Une maman présente dans le public appuie ce projet d'aire de jeux en précisant qu'avec deux enfants en bas âge, elle fréquente les aires de jeux du Centre-ville du fait de l'absence d'un lieu en proximité de son domicile.

Un conseiller de quartier demande aux élus le positionnement de la municipalité par rapport au projet immobilier qui est envisagé sur ces mêmes espaces ainsi que sur l'avenir de la maison de quartier.

M. Nicolle, co-président habitant, a rencontré dernièrement M. THEBAULT pour évoquer ces deux sujets. Ce dernier a confirmé que la vente de la maison de quartier était toujours d'actualité ainsi que le projet d'un office traiteur dans la salle des fêtes.

Une personne du public s'interroge sur l'utilisation de l'aire de jeux hors-saison (quand il pleut et en hiver).

Un conseiller de quartier demande que le projet d'aire de jeux soit complété par l'aménagement d'un terrain de pétanque.

Mme. HOLTZ informe qu'un terrain de pétanque a été créé dans le quartier de Surimeau pour un montant de 10 000€ avec les crédits de quartier, reprise paysagère des abords comprise (plantation d'arbres notamment).

2.2 Rue du 8 mai 1945 : éclairage du cheminement piéton :

L'équipement mis en place en 2013 et financé par des crédits de quartier ne répond pas aux besoins. La luminosité produite paraît insuffisante pour la circulation de piétons sur le trottoir. Les conseillers de quartier souhaitent conserver le système de bouton poussoir pour activer les luminaires.

Le service technique a informé le service Participation citoyenne de l'impossibilité de réinstaller un réseau électrique traditionnel notamment à cause d'un petit ouvrage d'art (petit pont qui enjambe un fossé en cours de réhabilitation). Un projet à l'étude est présenté succinctement par le service Proximité et Relations aux citoyens (éléments transmis par le service Eclairage public quelques heures avant la réunion). Les conseillers réagissent en demandant que ce projet soit précisé.

2.3 Rue du Grand Port :

Il s'agirait d'aménager un cheminement piéton sécurisé permettant de rejoindre l'arrêt de bus. Le budget a été estimé en 2017 pour un montant de 39 000 € sans reprise de la voirie.

Le co-président habitant informe les conseillers de quartier que ce projet lui paraît être le seul que le conseil de quartier pourrait proposer comme priorité du conseil de quartier de St Liguairé cette année pour l'utilisation des crédits de quartier de 2018.

2.4 Abords de l'École A. d'Aubigné :

Des parents d'élèves présents lors de cette réunion de conseil de quartier confirment le sentiment d'insécurité lié au flux de circulation et aux vitesses pratiquées sur cette voie.

M. SIX rappelle que le choix pour la sécurisation des piétons aux abords de l'école a été de sécuriser le cheminement qui relie les deux écoles notamment par l'installation de potelets. Ce projet a été travaillé et réalisé en 2015. Un conseiller de quartier précise qu'il ne souhaite pas voir des places de stationnement marquées partout. Une conseillère de quartier dit qu'il faut connaître les besoins et travailler avec l'Association des parents d'élèves. Elle propose de faire le lien.

Mme. HOLTZ rappelle que malheureusement toutes les écoles sont confrontées à ce problème.

Un conseiller de quartier rappelle qu'autrefois, il existait un rassemblement de parents avec de nombreux élèves pour aller à l'école ensemble à pied depuis le rond-point du cimetière pour rassembler une grande partie des enfants domiciliés autour du stade.

3. Animation et vie de quartier

Le co-président habitant demande que cette commission puisse être portée par un ou des référent(s).

Un représentant du Club Olympique Léodgarien informe l'assemblée des prochaines dates d'événements à venir :

- 11 mars 2018 : vide-grenier (L'information sera relayée lors des prochains conseils de quartier)
- 10 au 16 juin 2018 : Tournoi de Football
- 9 juin 2018 : Marché découverte du quartier, une première expérimentation pour le club.

Pour cet événement nouveau, le club est à la recherche d'ingénieurs connaissant les ouvrages hydrauliques notamment ceux de la Tiffardière.

4. Patrimoine

Les membres de la commission ont émis plusieurs idées de réflexion :

- La mise en forme des vidéos concernant le **projet avorté de traversée autoroutière du quartier** et plus largement du Marais poitevin et la diffusion lors d'une soirée spécifique ;
- La collecte par Florence GUILBOT **des mémoires du quartier** auprès de personnes ressources du quartier avec l'objectif de pouvoir mettre en valeur cette collecte pour l'année 2019.

5. Questions et informations diverses

5.1 Travaux du bourg de Sevreau

M. SIX confirme que le bourg de Sevreau est actuellement fermé car les travaux ont débuté la semaine dernière.

Les riverains présents font part de leur satisfaction de voir les travaux commencés.

Un conseiller de quartier informe que des usagers utilisent le chemin de la Clie comme voie de déviation pour rejoindre St Liguairé.

Une intervention est aussi en cours au niveau du carrefour à feux qui règle l'intersection avec l'avenue de la Venise Verte. Ces travaux concernent principalement le système des feux de circulation, ils permettront aussi l'intégration d'un passage pour les vélos.

5.2 Eclairage public

M. SIX informe les conseillers de quartier du projet de renouvellement du parc d'éclairage public qui a commencé en 2017 est toujours en cours.

Ce projet a deux objectifs :

- réduire les coûts de fonctionnement tout en préservant le confort et la sécurité des usagers
- prendre en compte la biodiversité et la pollution lumineuse.

Dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE), la ville va procéder au changement de nombreux candélabres avec comme priorité :

- Le remplacement des ballons-fluos et du matériel vétuste ou obsolète
- Le passage en LED sur l'ensemble du territoire

Ce projet représente un budget de 5 Millions d'Euros d'investissement pour changer 12 000 points lumineux sur toute la ville. Un fournisseur unique sera choisi prochainement pour mener à bien le projet.

M. SIX informe l'assemblée qu'une réflexion est en cours pour une extinction de certaines zone en lien avec le code de l'environnement de 23h à 06h du matin. Une expérimentation a déjà été menée rue du Moulin d'âne dans le quartier de Sainte-Pezenne où se situe une salle des fêtes.

Sur une année, 1h d'extinction sur l'ensemble de la ville peut amener à une économie de 20 000€ au prix du kw/h actuel. Les boulevards de l'Europe et Salvadore Allende ont été éteints avec succès sur ces créneaux (pas de présence piétonne), les passages piétons auront un traitement différencié.

Une personne se pose la question du sentiment de sécurité des femmes notamment dans des rues non éclairées.

Il est demandé si l'étude inclut les espaces sportifs. M. SIX précise qu'il ne s'agit pas d'espaces publics en tant que tels et que les espaces sportifs sont exclus du projet.

Un conseiller de quartier signale qu'il arrive des soirs où le stade des Gardoux est éclairé toute la nuit. Cette anomalie sera signalée au service gestionnaire.

5.3 Demandes diverses

Un conseiller de quartier demande qu'une information soit faite sur l'évolution du développement de la fibre sur le quartier soit faite pour le prochain conseil de quartier (au mois de mai).

5.4 Actions à venir dans les quartiers :

- Action citoyenne - Journée de la propreté urbaine 2018 : cette journée est l'occasion pour le conseil de quartier de porter une action dans le cadre de la semaine du développement durable qui aura lieu du 30 mai au 5 juin 2018.
- Voisinales niortaises 2018 auront lieu le vendredi 25 mai.
- Le prochain Petit Marché de Souché aura lieu le 8 avril.

Prochain conseil de quartier le Mercredi 16 mai 2018